



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 14 (1986)

DOI: 10.11588/fr.1986.0.52613

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

MICHEL BUR

SAINT-DENIS ET SAINT-REMI

A propos d'un livre récent *

Cet ouvrage rassemble trois contributions d'inégale longueur sur la France. Il s'inscrit dans un projet d'études plus large sur la formation des nations européennes, dont le programme a été tracé par H. Beumann. La plus longue de ces contributions, celle de R. HAMANN-MAC LEAN: *Die Reimser Denkmale des französischen Königtums im 12. Jahrhundert. Saint-Remi als Grabkirche im frühen und hohen Mittelalter*, qui a fait l'objet d'un rapport à un colloque à Marbourg, comporte à elle seule 165 pages. Traitant d'idéologie politique et religieuse autant que d'histoire de l'art, elle recoupe celle, plus courte (32 p.) et plus classique de J. EHLERS: *Kontinuität und Tradition als Grundlage mittelalterlicher Nationsbildung in Frankreich*, sur les liens étroits de la monarchie et de l'abbaye de Saint-Denis. Quant au travail de B. SCHNEIDMÜLLER: *Französisches Sonderbewußtsein in der politisch-geographischen Terminologie des 10. Jahrhunderts* (12 p.), il porte sur l'expression de la conscience française dans le vocabulaire politico-géographique des auteurs du X^e siècle, en particulier des historiens rémois Flodoard et Richer. Reims-Saint-Denis, voilà ce qui constitue l'axe principal de ce livre, l'essentiel de sa matière en même temps que le principe dialectique d'une pensée qui, tout en demeurant à certains égards abstraite, veut s'incarner dans des lieux et des souvenirs précis.

L'église de Reims a connu trois défis durant le haut Moyen Age: D'abord celui de la primatie qui l'a opposée successivement à Trèves et à Sens et qui s'est soldé tardivement par la reconnaissance par Urbain II de la primatie en Belgique seconde. Ensuite le défi de l'onction, dont l'histoire se décompose en trois temps. Au début, c'est-à-dire depuis 751, il n'existe qu'un rite d'origine biblique sans agent ni lieu privilégiés. A partir de 936, avec le retour de Louis IV d'Outremer, l'archevêque de Reims s'impose au détriment de celui de Sens comme agent du rite mais le lieu, presque toujours choisi dans la province ecclésiastique de Reims, demeure indéterminé. La localisation de la cérémonie dans la cathédrale de Reims se précise à partir de 1027, soit postérieurement à l'acquisition définitive du *comitatus* par l'archevêque (1023) et au rattachement incontesté de la ville au domaine royal. Ce privilège de fait ne subira qu'une seule atteinte grave en 1108, lorsqu'en raison des circonstances, Louis VI se fera sacrer à Orléans par l'archevêque de Sens. (On laissera ici bien entendu de côté le sacre du roi anglais Henri VI à Paris en 1431 et celui du huguenot converti Henri IV à Chartres en 1594).

Le troisième défi ne se manifeste qu'après 1077, quand l'abbaye de Saint-Denis, qui avait été abandonnée au comte de Vexin, fut reprise en main par les Capétiens et redevint abbaye royale. L'installation progressive du souverain à Paris (surtout avec Louis VI), le génie de Suger, qui voulut faire de son abbaye l'école, la nécropole et l'atelier historiographique de la monarchie ainsi que le conservatoire des insignes royaux artificieusement rapportés non plus aux obscurs princes du X^e siècle mais à Charlemagne lui-même, la volonté enfin de créer un lien organique entre Saint-Denis et la couronne, tout cela devait naturellement, de manière plus ou moins directe, mettre en cause le privilège rémois du sacre. Gardant les corps,

* Beiträge zur Bildung der französischen Nation im Früh- und Hochmittelalter, publ. par Helmut BEUMANN, Sigmaringen (Thorbecke Verlag), 1983, 271 p. (Nationes. Historische und philologische Untersuchungen zur Entstehung der europäischen Nationen im Mittelalter, 4).

conservant les *regalia*, prétendant monopoliser la cérémonie du couronnement, Saint-Denis souffrait d'être privée du rite consécuteur de la monarchie chrétienne. Si l'événement de 1108 put apparaître un instant comme l'indice d'un glissement du sacre en direction de l'Ile-de-France, consécutif au glissement déjà séculaire du pouvoir de Laon et Reims vers Orléans et Paris, quelle ne dut pas être la désillusion de Suger de voir en 1131 le pape consolider la tradition rémoise en procédant à l'onction de Louis VII dans les lieux mêmes du baptême de Clovis. De même, si l'inhumation de Philippe I^{er} à Saint-Benoît-sur-Loire avait été ressentie comme une offense à Saint-Denis, comment le grand abbé aurait-il pris celle, encore plus offensante, de Louis VII à Barbeau ! Le roi, tout en sachant jouer des avantages que lui offrait la fidélité d'un sanctuaire dynastique, n'entendait pas en devenir le prisonnier. Il n'était pas décidé à prendre à son compte toutes les rêveries cléricales ou monastiques le concernant et si, à partir de 1129, il se rendit régulièrement à Reims pour le sacre, c'est que l'hérédité retrouvée et prête à plonger ses racines dans le passé carolingien, lui assurait, de ce côté là aussi, une légitimité indépendante de l'onction.

A vrai dire, la situation rémoise est complexe, car plus que l'abbaye de Saint-Remi, c'est l'église et son archevêque qui sont concernés par les défis ci-dessus énumérés. Le dialogue, si dialogue peut être imaginé entre Saint-Remi et Saint-Denis, est nécessairement médiatisé. C'est de l'église cathédrale, de ses prélats et du premier d'entre eux, l'apôtre des Francs, que l'abbaye tient son statut et ses privilèges. Elle n'est pas d'abord nécropole royale mais basilique funéraire de l'évêque qui a baptisé Clovis et secondairement gardienne de l'huile miraculeuse qui a servi lors du baptême et qui est conservée dans la sainte Ampoule. Si le baptême, événement fondateur de la France chrétienne, s'est déroulé dans la cathédrale, le sacre, rite qui introduit la monarchie dans la sphère des institutions chrétiennes et lui donne son âme, doit s'y dérouler aussi. La même huile montre que le second rite découle du premier. En tant qu'abbaye épiscopale, Saint-Remi assiste l'archevêque dans sa fonction permanente d'apôtre du peuple franc et de consécuteur des rois.

C'est ce que veut exprimer le relief ornant vers 1130 le tombeau d'Hincmar, le prélat qui, par l'invention de l'huile céleste ou du moins par son officialisation dans les textes, a fourni à l'église de Reims le moyen de résister à la concurrence des autres églises qui ne disposaient pas de cette précieuse liqueur. Argument bien matériel, propre à toucher des esprits toujours soucieux de voir s'incarner le mystère et de tirer une signification des symboles.

De même que l'Écriture a plusieurs sens, il est au moins deux lectures du relief, l'une historisante, tendant à reconnaître tel ou tel personnage dans les figures debout ou agenouillées (Hincmar, le sacre de Charles le Chauve à Metz en 869 pour A. Prache par exemple), l'autre plus allégorique, qui ne s'enferme ni dans des identifications discutables ni dans les événements. R. Hamann-Mac Lean penche pour la seconde : l'Église, mère et éducatrice du peuple chrétien, alias Marie, patronne de l'église de Reims, investit directement l'archevêque, successeur de saint Remi, du ministère de la consécration royale, l'archevêque trouvant naturellement dans l'abbé et les moines de Saint-Remi les auxiliaires indispensables à l'accomplissement de sa mission, et ce en présence des éminents témoins que sont les deux archevêques debout, peut-être ceux de Trèves et de Sens (R. Hamann-Mac Lean préfère voir dans le second l'abbé de Saint-Denis). Pour qu'il n'y ait pas d'erreur d'interprétation, la fonction épiscopale spécifiée dans le geste de l'investiture est représenté à droite dans la scène de l'onction.

Relevant le défi de Saint-Denis, l'abbé Eudes y répond de manière non moins habile qu'ecclésiastique et spirituelle. A Reims, on n'écrit plus les annales de la monarchie depuis la disparition de Richer ; on ne collectionne plus les dépouilles des puissants de ce monde, encore que l'abbaye en renferme plus qu'il n'est dit dans ce livre (Hugues de Bassigny, cousin de Lothaire, mort en 961), et qu'elle en reçoive encore de temps à autre dans son cloître (Gautier de Valois-Vexin, beau-fils de la reine Anne de Kiev, tué en 1067/71) ; on n'a que faire d'entasser un trésor de couronnes périssables. Au contraire on se place sur un plan ecclésial et on rappelle que par le baptême de Clovis le peuple franc est devenu chrétien et, conséquence

de ce baptême, que le roi baptisé donne un sens chrétien à son pouvoir en se faisant sacrer. Le sacre est inclu dans les prémisses du baptême. Tant pis ou tant mieux si pour imposer cette vérité à des esprits charnels il faut recourir à la figuration de l'Ampoule et même concéder, orchestrer ou récupérer la thaumaturgie des écrouelles.

D'ailleurs il conviendrait de noter que l'iconographie de la cathédrale ne connaît que le baptême. Il est représenté au portail nord puis au sommet de la façade occidentale. Pour découvrir une évocation discrète des sacres, il faut se tourner vers les vitraux des grandes fenêtres de la nef, qui superposent chacune un roi et un évêque (son consécrateur) ou encore vers la galerie du Gloria. La sculpture monumentale se réfère à l'événement fondateur et non à sa conséquence. La cathédrale de Reims est celle de la France chrétienne. C'est une erreur de la présenter aujourd'hui publicitairement comme la cathédrale des sacres. Elle le fut certes, jusqu'en 1825, mais en vertu d'un plus haut événement.

Pour en revenir à Saint-Remi et au XII^e siècle, il y a dans l'œuvre de l'abbé Eudes un volet plus original et plus personnel que le tombeau d'Hincmar, constitué par les deux monuments des rois Louis IV et Lothaire. Leurs grandes statues assises sont sans précédent dans l'art de l'époque. Ce n'est certainement pas sans raison qu'Eudes a choisi de magnifier le souvenir de ces deux princes qui, au moment où leur domaine se rétrécissait entre Laon et Châlons-sur-Marne, ont souvent séjourné à Reims et logé à Saint-Remi. L'érection de ces deux monuments avait pour le moins l'avantage de signifier à Saint-Denis que la roue tourne, qu'il ne saurait y avoir de liaison définitive entre une église et les puissances séculières et que le choix d'un spécial protecteur pouvait se porter tantôt sur saint Denis et tantôt sur saint Remi (Philippe I^{er}, les derniers Carolingiens). Les sépultures mérovingiennes rénovées dans les abbayes de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain-des-Prés à Paris ne tenaient-elles pas le même langage? On peut créditer aussi Eudes d'une certaine intuition de ce qu'il convenait de faire à un moment où, pour asseoir leur légitimité, les Capétiens, sensibles au prestige de la légende de Charlemagne véhiculée par la Chanson de Geste, se tournaient vers le passé. Philippe I^{er} n'avait-il pas nommé son fils Louis, comme Louis IV, Louis le Pieux et aussi comme Clovis. L'initiative de l'abbé de Saint-Remi s'inscrit apparemment dans les prodromes du *Reditus ad stirpem Caroli*. Non seulement les Capétiens doivent venir à Reims pour y recevoir leur consécration, mais, dans la mesure où l'hérédité du sang reprend de l'importance, ils y découvriront aussi le dernier maillon d'une chaîne ancestrale inopportunément rompue en 987.

L'ouvrage de R. Hamann-Mac Lean comporte deux grandes parties, l'une sur Saint-Remi, nécropole des rois et des archevêques avant le XII^e siècle, où il étudie successivement le premier tombeau de saint Remi, celui de Carloman, frère de Charlemagne, puis ceux de Tilpin, d'Hincmar et à nouveau la sépulture de saint Remi entre le IX^e et le XII^e siècle. Dans la seconde il examine les travaux de l'abbé Eudes (1118-1151), l'exact contemporain de Suger (1122-1151), soit la grande mosaïque, les statues royales, le cénotaphe d'Hincmar, le chandelier à sept branches, la couronne de lumière, l'accent étant mis sur les trois monuments de Lothaire, de Louis IV et d'Hincmar. Les descriptions sont méticuleuses. Les notes en bas de pages témoignent d'une érudition critique qui passe au crible les documents écrits comme les traditions locales. Les comparaisons sont nombreuses, étendues, comme le montre l'iconographie surabondante, dans le texte et hors texte (239 photographies). Qui se plaindrait d'une telle richesse documentaire et d'une telle qualité! R. Hamann-Mac Lean est un historien de l'art et à ce point de vue sa bibliographie est exhaustive à la date de publication. En histoire, son horizon est plus limité, P. E. Schramm fournissant les principales références. Les remarques de K. F. Morrison sur le cénotaphe d'Hincmar ne sont pas mentionnées (*Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, XXVII-2, Spolète 1981, p. 583-712). Quant au parallèle entre Saint-Denis et Saint-Remi, il nous donne personnellement le sentiment du déjà dit. A cela s'ajoutent des erreurs vénielles, faciles à éviter (le couronnement impérial de Charles le Chauve à Metz, p. 211; Aubrée, fille de Louis IV et non de Gislebert de Lorraine; un comte

Arnold de Roucy, probablement Raginold ou Renaud, p. 156; Suger, chancelier de France, p. 222 ...).

L'article de J. EHLERS est une bonne synthèse des connaissances sur les relations entre Saint-Denis et la monarchie. S'y trouvent successivement évoqués la polémique autour des reliques de Ratisbonne vers 1050, la légende épique (totalement négligée à Reims) et le faux diplôme de Charlemagne établissant la prééminence de Saint-Denis dans le royaume et celle de son abbé dans le clergé, les modalités du *Reditus ad stirpem Caroli*, l'organisation de l'espace sépulcral par saint Louis en 1263/67, la production historiographique et les grandes Chroniques de France: autant de paragraphes rédigés avec clarté, précision, bon sens et liberté d'esprit. En effet, l'auteur n'hésite pas à penser que personne, dans le milieu clos de Saint-Denis, n'a pu prendre au sérieux le catalogue des ambitions maximalistes de l'abbaye dressé dans le faux diplôme de Charlemagne. Il convient d'assigner à ce document une origine et une finalité analogues à celles que certains attribuent actuellement à la fausse donation de Constantin. Il est vrai que des mains imprévisibles pouvaient un jour saisir les jalons ainsi jetés vers l'avenir. N'est-ce pas Rigord qui raconte comment Philippe Auguste et la reine furent miraculeusement oints à Saint-Denis d'une huile tombée d'une lampe providentiellement heurtée par un bâton? Et saint Louis n'accrédita-t-il point certaines prétentions du faussaire en payant les quatre besants?

Passé le XIII^e siècle, Saint-Denis s'endort dans la poussière des livres et le silence des tombeaux alors que la religion de Reims connaît son paroxysme avec le sacre de Charles VII. De cléricale et royale, elle est devenue populaire, topique et abusivement centrée sur la sainte Ampoule. Quand Henri IV voudra se faire oindre à Chartres en 1594, Reims étant aux mains des Ligueurs, ne faudra-t-il pas que son entourage découvre opportunément à Marmoutier, dans les lieux imprégnés du souvenir de saint Martin (un autre patron, encore plus ancien de la monarchie française) une sainte Ampoule de remplacement considérée comme antérieure à celle du baptême de Clovis. La controverse idéologique devient violente au XVIII^e siècle. Turgot, pour des motifs d'économie, suggère de transférer la cérémonie à Paris (1775). Condorcet l'approuve afin, écrit-il, «de détruire le préjugé qui y destine la ville de Reims, y fait employer une huile regardée comme miraculeuse d'après une fable rejetée par tous les critiques, y ajoute l'opinion fautive d'une vertu non moins fabuleuse et peut contribuer à faire regarder comme nécessaire une cérémonie qui n'ajoute rien aux droits du monarque». En brisant sur le «piédestal de Louis le Fainéant» la sainte Ampoule de Reims, «ce hochet sacré des sottises et cet instrument dangereux dans les mains des satellites du despotisme», le conventionnel Ruhl, en 1792, donne satisfaction à tous les esprits éclairés.